

# ACCOMPAGNEMENT A LA CITOYENNETE NUMERIQUE



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir la compréhension des mécanismes et des risques d'Internet pour relayer une connaissance ou réorienter un public en rupture numérique. Maîtriser les techniques usuelles de l'information et de la communication.

## DUREE

20 jours  
140 heures de formation

## PUBLIC CONCERNE

Enseignants, formateurs d'adultes et de publics jeunes, intervenants et travailleurs sociaux, bénévoles, animateurs, CPE etc...

## PREREQUIS

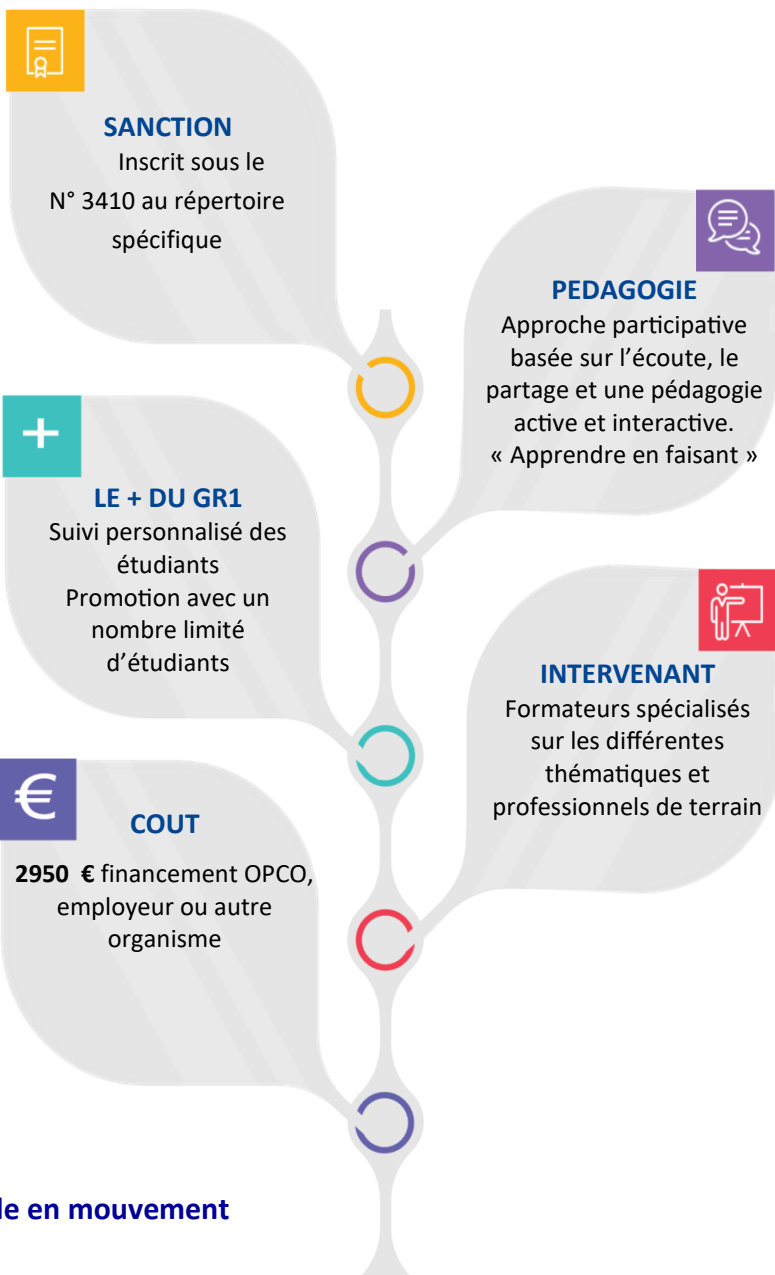
Pas de prérequis.

## LES + DE LA FORMATION

- La mixité des parcours des étudiants et des profils
- Actualisation des savoirs conformément à l'évolution du cadre règlementaire.

## COMPETENCES VISEES

- Protéger l'intimité dans la participation aux différents réseaux sociaux,
- Prévenir les risques d'endoctrinement et de radicalisation,
- Sensibiliser aux dangers de l'usage du numérique,
- Choisir et acheter en ligne de manière sécurisée,
- Accompagner les publics dans l'usage du numérique de manière éthique.
- Naviguer sur internet,
- Utiliser les différents réseaux sociaux,
- Guider dans les choix des outils,
- Accompagner dans les démarches administratives en ligne.
- Valoriser le potentiel du numérique dans la vie personnelle, sociale et professionnelle,
- Connaître et maîtriser les réseaux sociaux
- Guider le choix des réseaux sociaux aux profils des personnes,
- Tisser et renforcer ses liens sociaux et professionnels en toute sécurité,
- Accompagner à la prévention des risques pour la santé, le sommeil et l'isolement



# ACCOMPAGNEMENT A LA CITOYENNETE NUMERIQUE



## PRESENTATION DE LA FORMATION

### POUR L'INDIVIDU

Les professionnels titulaires de cette certification peuvent justifier de compétences attendues par la loi " Pour une République Numérique", notamment par le développement de compétences techniques, législatives, pédagogiques et permettant d'apprendre à des publics vulnérables, à devenir citoyen numérique et ou à accompagner des publics à accéder à leur citoyenneté numérique, et contribuer ainsi à la réduction de la fracture numérique.

### POUR L'ENTITE UTILISATRICE

Les entités utilisatrices peuvent garantir l'évolution de leur mission, évolution exigée par la loi " Pour une République Numérique". Elles pourront inscrire distinctement dans leur mission leur contribution à la réduction de la fracture numérique, et, l'accompagnement de leurs publics à l'accession à la citoyenneté numérique, à la prévention des risques de l'utilisation du numérique, à l'accès aux droits. Cette certification professionnalise leurs salariés et contribue ainsi à l'évolution de leur employabilité.

### INFORMATION INSCRIPTION

pour le GR1  
contact de l'IRTS :  
Tél. : 01 73 79 52 56

[ACARIANI@parmentieridf.fr](mailto:ACARIANI@parmentieridf.fr)  
[www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)